

---

**CREDIT SUISSE (MONACO)**

Société Anonyme Monégasque  
au capital de 12 000 000 euros  
Siège social : 27, avenue de la Costa - Monaco

---

**BILAN AU 31 DECEMBRE 2004**  
(en euros)

	<b>2004</b>	<b>2003</b>
<b>ACTIF</b>		
Caisse, banques centrales, C.C.P. ....	9 901 400	10 583 028
Créances sur les établissements de crédit : .....	436 184 947	445 118 452
A vue .....	48 187 976	21 000 299
A terme .....	387 996 971	424 118 153
Créances commerciales .....	7 881	26 757
Autres concours à la clientèle.....	40 029 651	25 413 141
Comptes ordinaires débiteurs .....	9 522 935	4 844 815
Immobilisations incorporelles .....	4 057 914	4 046 366
Immobilisations corporelles .....	917 589	601 746
Autres actifs .....	1 902 061	689 856
Comptes de régularisation .....	1 003 685	1 148 075
<b>TOTAL ACTIF</b> .....	<b>503 528 063</b>	<b>492 472 236</b>

	<b>2004</b>	<b>2003</b>
<b>PASSIF</b>		
Dettes envers les établissements de crédit :	20 814 268	4 908 037
A vue .....	9 846 150	3 105 662
A terme .....	10 968 119	1 802 374
Comptes créditeurs de la clientèle.....	455 089 353	463 598 641
A vue .....	172 956 968	176 732 762
A terme .....	282 132 385	286 865 880
Autres passifs.....	984 987	324 580
Comptes de régularisation .....	4 003 861	3 376 598
Provisions pour risques et charges .....	818 000	750 000
Dettes subordonnées .....	3 000 269	3 000 265
Capitaux propres hors FRBG .....	18 817 325	16 514 115
Capital souscrit.....	12 000 000	12 000 000
Réserve statutaire .....	217 749	114 295
Réserves indisponibles .....	159 186	159 186
Réserves facultatives .....	57 191	57 191
Report à nouveau .....	4 079 989	2 114 366
Résultat de l'exercice .....	2 303 210	2 069 077
<b>TOTAL PASSIF .....</b>	<b>503 528 063</b>	<b>492 472 236</b>

**HORS BILAN AU 31 DECEMBRE 2004**

(en euros)

	<b>2004</b>	<b>2003</b>
<b>ENGAGEMENTS DONNES .....</b>	<b>24 986 966</b>	<b>19 988 540</b>
Engagements de financement .....	8 017 975	3 295 079
en faveur de la clientèle.....	8 017 975	3 295 079
Engagements de garantie .....	16 968 991	16 693 461
d'ordre de la clientèle.....	16 968 991	16 693 461

**COMPTE DE RESULTAT AU 31 DECEMBRE 2004**

(en euros)

	<b>2004</b>	<b>2003</b>
<b>PRODUITS ET CHARGES D'EXPLOITATION</b>		
+ Intérêts et produits assimilés .....	10 276 005	10 036 117
+ Sur opérations avec les établissements de crédit.....	9 216 783	9 262 138
+ Sur opérations avec la clientèle .....	1 059 222	773 979
- Intérêts et charges assimilées .....	7 479 720	7 390 434
- Sur opérations avec les établissements de crédit .....	321 668	219 027
- Sur opérations avec la clientèle .....	7 158 052	7 171 407
<b>MARGE D'INTERETS.....</b>	<b>2 796 285</b>	<b>2 645 682</b>
+ Commissions (Produits) .....	9 943 972	9 350 458
- Commissions (Charges) .....	727 296	680 598
+/- Gains ou pertes sur opérations des portefeuilles de négociation .....	997 613	1 262 514
<b>AUTRES PRODUITS ET CHARGES D'EXPLOITATION BANCAIRE .</b>	<b>(337 112)</b>	<b>(643 461)</b>

+ Autres produits d'exploitation bancaire .....	464 507	473 221
- Autres charges d'exploitation bancaire .....	801 619	1 116 682
<b>PRODUIT NET BANCAIRE .....</b>	<b>12 673 462</b>	<b>11 934 595</b>
- Charges générales d'exploitation .....	8 712 322	8 134 036
- Frais de personnel.....	5 739 003	5 179 940
- Autres frais administratifs.....	2 973 319	2 954 096
- Dotations aux amortissements et aux provisions.....	402 903	676 823
sur immobilisations corporelles et incorporelles		
<b>RESULTAT BRUT D'EXPLOITATION .....</b>	<b>3 558 236</b>	<b>3 123 735</b>
- Coût du risque		
<b>RESULTAT D'EXPLOITATION .....</b>	<b>3 558 236</b>	<b>3 123 735</b>
+/- Gains ou pertes sur actifs immobilisés .....	(9 385)	(3 016)
<b>RESULTAT COURANT AVANT IMPOT .....</b>	<b>3 548 851</b>	<b>3 120 719</b>
Résultat exceptionnel.....	(57 655)	(14 700)
+ Produits exceptionnels .....	6 802	3 895
- Charges exceptionnelles .....	64 457	18 595
- Impôts sur les bénéfices .....	1 187 987	1 036 943
<b>RESULTAT NET .....</b>	<b>2 303 210</b>	<b>2 069 077</b>

#### Note 1 - Principes comptables et méthodes d'évaluation

##### 1.1 Présentation des comptes annuels

Les comptes annuels (bilan, hors bilan, compte de résultat et annexe) sont présentés conformément aux dispositions du règlement CRC 2000.03 du 4 juillet 2000.

##### 1.2 Méthodes et principes comptables

Les comptes annuels ont été établis en suivant les principes et méthodes généralement admis dans la profession bancaire.

##### Intérêts et commissions

Les intérêts sont enregistrés au compte de résultat prorata-temporis. Les commissions sont comptabilisées selon le critère de la date d'exigibilité à l'exception de celles assimilées à des intérêts qui sont comptabilisées prorata-temporis.

##### Opérations libellées en devises

Les éléments d'actif, de passif ou de hors bilan, libellés en devises, sont évalués au cours de marché à la date de clôture de l'exercice.

Les gains et les pertes de change, résultant d'opérations de conversion, sont portés au compte de résultat.

#### Immobilisations

Les immobilisations sont comptabilisées à leur coût d'acquisition.

Les immobilisations incorporelles comprennent le fonds de commerce, les frais d'établissement et les logiciels.

Les immobilisations sont amorties selon le mode linéaire, aux taux couramment en vigueur dans la profession.

Le fonds de commerce ne donne pas lieu à amortissement.

##### Provisions pour risques et charges

Elles sont destinées à couvrir des pertes ou des charges probables, nettement précisées quant à leur objet et leur montant mais dont la réalisation est incertaine.

##### Engagements en matière de retraite

Les pensions de retraite dues au titre des divers régimes obligatoires sont prises en charge par un organisme spécialisé auquel la banque et les salariés versent régulièrement des cotisations. Les indemnités de départ à la retraite sont comptabilisées en charges lors de leur versement. En outre, il est comptabilisé conformément à la convention

collective des banques une provision pour indemnités de fin de carrière.

#### Fiscalité

La banque est assujettie à l'impôt sur les bénéfices selon les règles de la Principauté de Monaco (Ordonnance Souveraine n° 3.152 du 19 mars 1964).

La banque n'a pas opté pour la TVA.

#### Résultat sur instruments financiers

Les résultats sur instruments financiers sont comptabilisés conformément aux règlements 88-02 et 90-15 modifiés par le règlement 92.04 du Comité de réglementation bancaire.

- Les interventions dites de couverture sont comptabilisées en fonction de l'élément couvert.

- Les opérations effectuées dans le cadre de l'activité d'intermédiation sur le marché, dont la liquidité est assurée, sont évaluées selon le principe du « Mark-to-Market », les gains et pertes étant immédiatement comptabilisés dans le résultat.

Note 2 - Informations sur le bilan

### 2.1 COMPOSITION DU CAPITAL

Au 31 décembre 2004, le CREDIT SUISSE (MONACO) disposait d'un capital de 12 millions d'EUROS, constitué de 80 000 actions d'une valeur nominale de 150 EUR, réparties entre CREDIT SUISSE ZURICH à hauteur de 99,99 % et 0,01 % en divers.

Le CREDIT SUISSE (MONACO) est consolidé par intégration globale par CREDIT SUISSE.

### 2.2 CAPITAUX PROPRES (en milliers d'euros)

<b>Ventilations</b>	<b>2 003</b>	<b>Mouvements de l'exercice</b>	<b>2 004</b>
Capital.....	12 000		12 000
Réserves statutaires .....	114	103	218
Autres réserves .....	57		57
Réserves indisponibles .....	159		159
Report à nouveau.....	2 114	1 966	4 080
Résultat .....	2 069		2 303
<b>TOTAL.....</b>	<b>16 514</b>		<b>18 817</b>

### 2.3 EMPRUNT SUBORDONNE

Afin de respecter les différents ratios prudentiels, le CREDIT SUISSE (MONACO) a renforcé ses fonds propres par le biais d'un emprunt subordonné de 3 millions d'euros, souscrit auprès de CREDIT SUISSE (GUERNSEY) en Juin 2001 pour une durée de dix ans.

Les intérêts sont calculés semestriellement sur la base de l' Euribor 6M + 1%. Pour l'année 2004, le montant des intérêts payés s'élève à 97 025,50 Euros.

Dans nos fonds propres complémentaires, le montant de l'emprunt subordonné pris en compte pour le calcul du ratio de solvabilité est de : 3 000 000 Euros.

## 2.4 IMMOBILISATIONS ET AMORTISSEMENTS 2004 (en milliers d'euros)

INTITULES	Valeur brute 01.01.04	Acqui- sitions 2 004	Cessions 2 004	Valeur brute 31.12.04	Cumul amortis- sements 01.01.04	Dotations amortis- sements 2 004	Reprises amortis- sements 2 004	Cumul amortis- sements 31.12.04	Valeur nette 31.12.04
Fonds de commerce	3 652			3 652					3 652
Autres immobilisations incorporelles	2 288	94	(9)	2 373	1 893	83	(9)	1 967	406
- Droit au bail	305			305					305
- Frais d'établissement	429			429	424	5		429	
- Programmes et logiciels	1 554	94	(9)	1 639	1 468	78	(9)	1 538	101
Immobilisations corporelles	1 665	645	(120)	2 190	1 063	320	(111)	1 272	918
- Mobilier de bureau	131	77		208	95	14		109	98
- Matériel de bureau	1 014	188	(93)	1 109	649	216	(89)	776	333
- Agencement et installation	476	381	(28)	830	292	81	(22)	352	478
- Matériel roulant	44			44	27	9		35	8
Immobilisations en cours									
<b>TOTAL</b>	<b>7 604</b>	<b>740</b>	<b>(129)</b>	<b>8 214</b>	<b>2 956</b>	<b>403</b>	<b>(120)</b>	<b>3 239</b>	<b>4 976</b>

## 2.5 REPARTITION DES EMPLOIS ET RESSOURCES CLIENTELE / BANQUES SELON LEUR DUREE RESIDUELLE (en milliers d'euros)

	Jusqu'à 3 mois		De 3 mois à 1 an		De 1 an à 5ans		+ de 5 ans		TOTAL au 31.12.2004
	Euros	Devises	Euros	Devises	Euros	Devises	Euros	Devises	
<b>BILAN</b>									
<b>EMPLOIS</b>									
Opérations de trésorerie et interbancaires	219 140	165 067	140	3 290					387 637
Concours à la clientèle	408	8 369	12 070	12 040	2 212	4 587			39 686
<b>RESSOURCES</b>									
Opérations de trésorerie et interbancaires		1 264	9 258		324				10 846
Comptes de la clientèle	178 639	99 688	131	3 365					281 823
Dettes subordonnées à terme							3 000		3 000
<b>HORS BILAN</b>									
Engagements de financement	2 783	2 998	1 950	287					8 018

## 2.6 CREANCES ET DETTES RATTACHEES (en milliers d'euros)

INTERETS A RECEVOIR	Au 31.12.2004	INTERETS A PAYER	Au 31.12.2004
Sur les créances sur les établissements de crédit.....	373	Sur les dettes envers les établissements de crédit .....	123
Sur les autres concours à la clientèle.....	300	Sur les comptes de la clientèle .	323

## 2.7 VENTILATION DES COMPTES DE REGULARISATION (en milliers d'euros) 31.12.2004

COMPTES DE REGULARISATION - ACTIF	
- Charges constatées d'avance .....	220

- Produits à recevoir .....	737
- Autres comptes de régularisation actif .....	47
<b>TOTAL</b> .....	<b>1 004</b>
<b>COMPTES DE REGULARISATION - PASSIF</b>	
- Charges à payer .....	3 925
- Autres comptes de régularisation passif .....	79
<b>TOTAL</b> .....	<b>4 004</b>

## 2.8 REPARTITION ENTRE EUROS ET DEVICES DES EMPLOIS ET RESSOURCES (en milliers d' euros)

ACTIF	CLIENTS	BANQUES	AUTRES		TOTAL au 31.12.2004
				Dont Entreprises liées	
Euros.....	21 249	264 401	241 317	7 881	293 531
Devises .....	28 312	181 685	177 792		209 997
<b>TOTAL</b> .....	<b>49 561</b>	<b>446 086</b>	<b>419 109</b>	<b>7 881</b>	<b>503 528</b>
PASSIF	CLIENTS	BANQUES	AUTRES		TOTAL au 31.12.2004
				Dont Entreprises liées	
Euros.....	247 825	18 348	9 703	27 624	293 797
Devises .....	207 264	2 467	1 889		209 731
<b>TOTAL</b> .....	<b>455 089</b>	<b>20 815</b>	<b>11 592</b>	<b>27 624</b>	<b>503 528</b>

Note 3 - Informations sur le compte de résultat

## 3.1 VENTILATION DES COMMISSIONS (en milliers d'euros)

	CLIENTELE	INTERBANCAIRE	TOTAL
<b>CHARGES</b>			
Commissions sur opérations de trésorerie et interbancaires		14	14
Commissions relatives aux opérations s/titres		626	626
Commissions s/prestations de service pour compte de tiers		87	87
<b>TOTAL</b> .....		<b>727</b>	<b>727</b>
<b>PRODUITS</b>			
Commissions sur opérations de trésorerie et interbancaires			
Commissions s/fonctionnement des comptes	186		186
Commissions s/opérations de titres pour compte de tiers	6 509	3 051	9 560
Commissions s/prestations de service pour compte de tiers	198		198
<b>TOTAL</b> .....	<b>6 893</b>	<b>3 051</b>	<b>9 944</b>

## 3.2 VENTILATION DES FRAIS DE PERSONNEL ET EFFECTIF AU 31.12.2004

Hors classification .....	3
Cadres .....	28
Gradés .....	21
Employés .....	1
<b>TOTAL</b> .....	<b>53</b>

Pour des charges de personnel qui se décomposent comme suit ( en milliers d'euros ) :

Rémunération du personnel :.....	4 690
Charges de retraite : .....	383
Autres charges sociales : .....	536
Autres charges : .....	129
<b>Total</b> .....	<b>5 739</b>

Le montant des indemnités de fin de carrière a été provisionné au 31 décembre 2004 pour un montant de 68 000 euros.

Note 4 - Informations sur le hors bilan

#### 4.1 HORS BILAN SUR INSTRUMENTS FINANCIERS ET TITRES (en milliers d'euros)

Opérations de change à terme

Les opérations de change à terme effectuées par la banque sont des opérations "d'intermédiation", la banque adossant systématiquement les opérations de la clientèle auprès d'une contrepartie bancaire.

C'est le seul type d'opérations sur instruments financiers enregistré dans les livres de la banque au 31.12.2004

	Au 31.12.2004	Au 31.12.2003
<b>MONTANT TOTAL DES CHANGES A TERME</b>		
DEVICES A RECEVOIR .....	26 492	48 903
EUROS A RECEVOIR .....	27 433	52 477
DEVICES A LIVRER.....	26 493	48 271
EUROS A LIVRER .....	27 398	52 258

Note 5 - Autres informations

Ratios prudentiels

Les banques sont tenues de respecter un certain nombre de ratios dits prudentiels, ceux-ci faisant l'objet d'un suivi par la commission bancaire.

Parmi ceux-ci, le ratio de solvabilité permet de mesurer le rapport entre les fonds propres et l'ensemble des risques bilan et hors bilan pondérés en fonction des opérations et de la contrepartie. Au 31.12.2004, ce ratio s'élève à 13.69 %.

Notre ratio de liquidité s'élève, quant à lui, à 183 % contre 100 % requis et notre coefficient de fonds propres et de ressources permanentes dépasse largement les 60 % requis.

#### RAPPORT GENERAL

Messieurs les Actionnaires,

Conformément aux dispositions de l'article 25 de la loi n° 408 du 20 janvier 1945, nous vous rendons

compte, dans le présent rapport de l'accomplissement de la mission générale et permanente, qu'en vertu des dispositions de l'article 8 de la susdite loi, vous nous avez confiée par décision de l'Assemblée Générale Ordinaire annuelle du 19 avril 2004 pour les exercices 2004, 2005 et 2006.

Les états financiers et documents annexes, arrêtés sous la responsabilité du Conseil d'Administration de la société, ont été mis à notre disposition dans le délai prévu à l'article 23 de la même loi n° 408.

Notre mission, qui consiste à exprimer une opinion sur ces états financiers, a été accomplie selon les normes professionnelles, et nous a conduits à examiner les opérations réalisées par votre société, pendant l'exercice 2004, le bilan au 31 décembre 2004, le compte de résultat et l'annexe de l'exercice de douze mois, clos à cette date, présentés selon les prescriptions de la réglementation bancaire.

Ces documents ont été établis au moyen des mêmes méthodes d'évaluation que l'exercice précédent.

Nous avons vérifié les divers éléments composant l'actif et le passif ainsi que les méthodes suivies pour leur évaluation et pour la discrimination des charges et produits figurant dans le compte de résultat. Notre examen a été effectué conformément aux normes de révision comptable généralement admises, qui prévoient que notre révision soit planifiée et réalisée de manière à obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers ne sont pas entachés d'irrégularités significatives. Une révision comptable comprend l'examen, par sondages, de la justification des montants et des informations contenus dans les états financiers, l'évaluation de leur présentation d'ensemble, ainsi que l'appréciation des principes comptables utilisés et des principales estimations faites par la Direction de la société. Nous estimons que nos contrôles fondent correctement notre opinion.

Nous avons aussi vérifié les informations sur les comptes données dans le rapport de votre Conseil d'Administration, les propositions d'affectation des résultats et le respect par la société des dispositions légales et statutaires régissant le fonctionnement de ses organes sociaux.

A notre avis, le bilan au 31 décembre 2004, le compte de résultat de l'exercice 2004 et l'annexe ci-

joint, qui sont soumis à votre approbation, reflètent d'une manière sincère, en conformité avec les prescriptions légales et les usages professionnels, le premier, la situation active et passive de votre société au 31 décembre 2004, le second, les opérations et le résultat de l'exercice de douze mois, clos à cette date.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur les informations données dans le rapport de votre Conseil d'Administration relatives aux comptes.

Les propositions d'affectation des résultats sont conformes aux dispositions de la loi et des statuts.

Nos contrôles n'ont pas révélé d'infraction aux dispositions légales et statutaires régissant le fonctionnement des organes de votre société.

Monaco, le 29 mars 2005.

Jean-Paul SAMBA

Claude PALMERO

*Commissaire aux Comptes*      *Commissaire aux Comptes*

—  
Le rapport de gestion est tenu à la disposition du public auprès du siège social du CREDIT SUISSE (MONACO), 27, avenue de la Costa, à Monaco.